

2 0 2 2 - 2 0 2 3

Dossier d'inscription d'entrée en formation Agent de Service Médico-Social



ISEFORM SANTÉ a été créé
à l'initiative de Santélyls

ISEFORM
SANTÉ

Institut Supérieur d'Expertise,
de Formation et de Recherche des Métiers de la Santé



Conditions d'accès à la formation

- > Avoir un schéma vaccinal complet
- > Tout public : demandeur d'emploi, jeune issu des milieux scolaires, salarié en reconversion professionnelle...

Modalités de sélection

La sélection s'effectue sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

L'entretien, d'une durée de 15 à 20 minutes, permet d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat ainsi que son projet professionnel. Il est réalisé par le coordinateur de la formation.

L'entretien peut se faire par téléphone, en visio ou en présentiel selon les conditions sanitaires en vigueur.

Constitution du dossier

Le dossier est à déposer auprès du centre de formation et devra comporter les pièces suivantes :

- > La fiche d'inscription jointe
- > Une copie de la pièce d'identité ou une copie d'un titre de séjour valide à l'entrée en formation

- > Une lettre de motivation manuscrite
- > Un curriculum vitae
- > Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français.

Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors du dépôt du dossier un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

Si vous rentrez en formation par apprentissage, merci d'ajouter au dossier :

- > Une copie du contrat d'apprentissage signé, une promesse d'embauche ou tout autre document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente d'un contrat d'apprentissage.

Conditions médicales d'admission

Le suivi médical et vaccinal est assuré par l'ISEFORM Santé. Le candidat doit être à jour, à la rentrée, des vaccinations suivantes :

- > BCG
- > Tuberculose
- > Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche
- > Hépatite virale B
- > Sérologie obligatoire (Ac anti HBs, Ac anti HBc et Ag HBs)
- > Covid-19

En cas de contre-indication temporaire ou définitive à l'une des vaccinations indiquées ci-dessus, il appartient au médecin inspecteur de santé publique d'apprécier la suite à donner à l'admission du candidat.

Calendrier

- > Dépôt du dossier à Santély :
dernier délai **le 16 septembre 2022 17h**
Les dossiers peuvent être envoyés par courrier ou déposer à l'accueil de l'institut, Bâtiment Louise de Bettignies, de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- > Entretien de sélection :
au fur et à mesure de la réception des dossiers
- > Confirmation d'inscription :
au fur et à mesure de la réception des dossiers

Renseignements divers

LES AIDES FINANCIÈRES

Apprentissage

Démarches à réaliser auprès d'un employeur. Le CFA ISEFORM Santé peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier. Contacts : adespatis@iseformsante.fr ou contact@iseformsante.fr

Formation professionnelle continue / Contrat de professionnalisation / Contrat pro A

Démarches à effectuer par les candidats auprès des différents employeurs.

Pôle Emploi

Compte Personnel de Formation (CPF)

Financement individuel

Accès à la formation par l'apprentissage

L'ISEFORM Santé accompagne les professionnels des secteurs sanitaire et social de demain pour des formations diplômantes en soins infirmiers, d'aides-soignants et auxiliaires de puériculture, formations par apprentissage, stages à l'étranger...

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat à durée déterminée passé entre un établissement « employeur » et un élève qui devient ainsi apprenti. Ce contrat couvre toute la durée des études.

L'APPRENTI

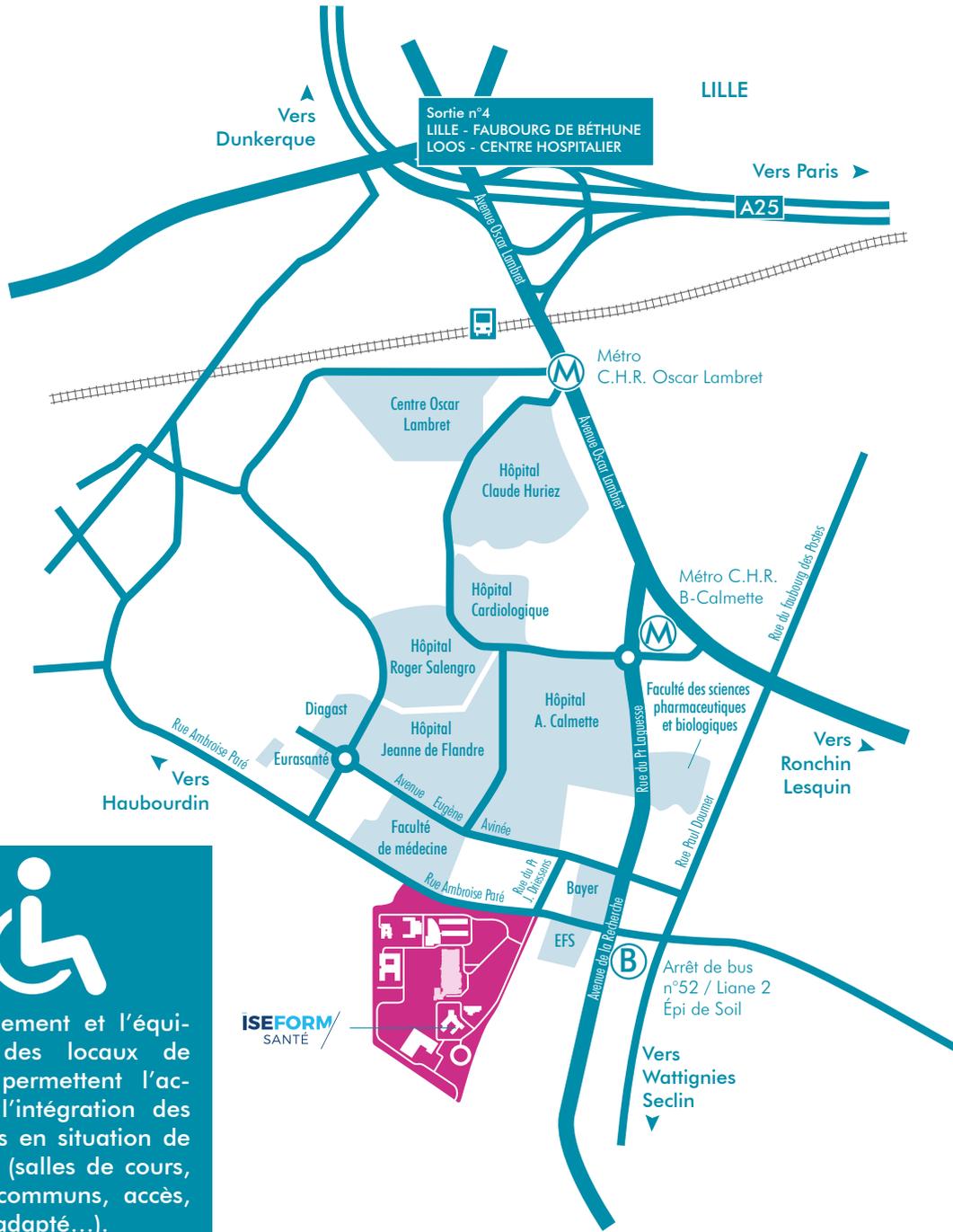
C'est un jeune de moins de 30 ans. Sa rémunération est fixée en fonction de son âge, sur la base du salaire minimum conventionnel (SMIC).

LA RECHERCHE DE L'EMPLOYEUR

Une liste d'employeurs potentiels dans le champ sanitaire sera disponible au secrétariat de l'Institut.

Néanmoins, l'étudiant peut effectuer une démarche individuelle de recherche d'un établissement de santé.

Plan d'accès



L'aménagement et l'équipement des locaux de l'institut permettent l'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap (salles de cours, espaces communs, accès, matériel adapté...).

ISEFORM
SANTÉ



ISEFORM SANTÉ a été créé à l'initiative de Santélyls
351 rue Ambroise Paré - 59120 LOOS
Tél. 03 20 16 03 60 - www.iseformsante.fr - contact@iseformsante.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, bilans de compétences, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, actions de formation par apprentissage.

ISEFORM
SANTÉ / Institut Supérieur d'Expertise, de Formation et de Recherche des Métiers de la Santé